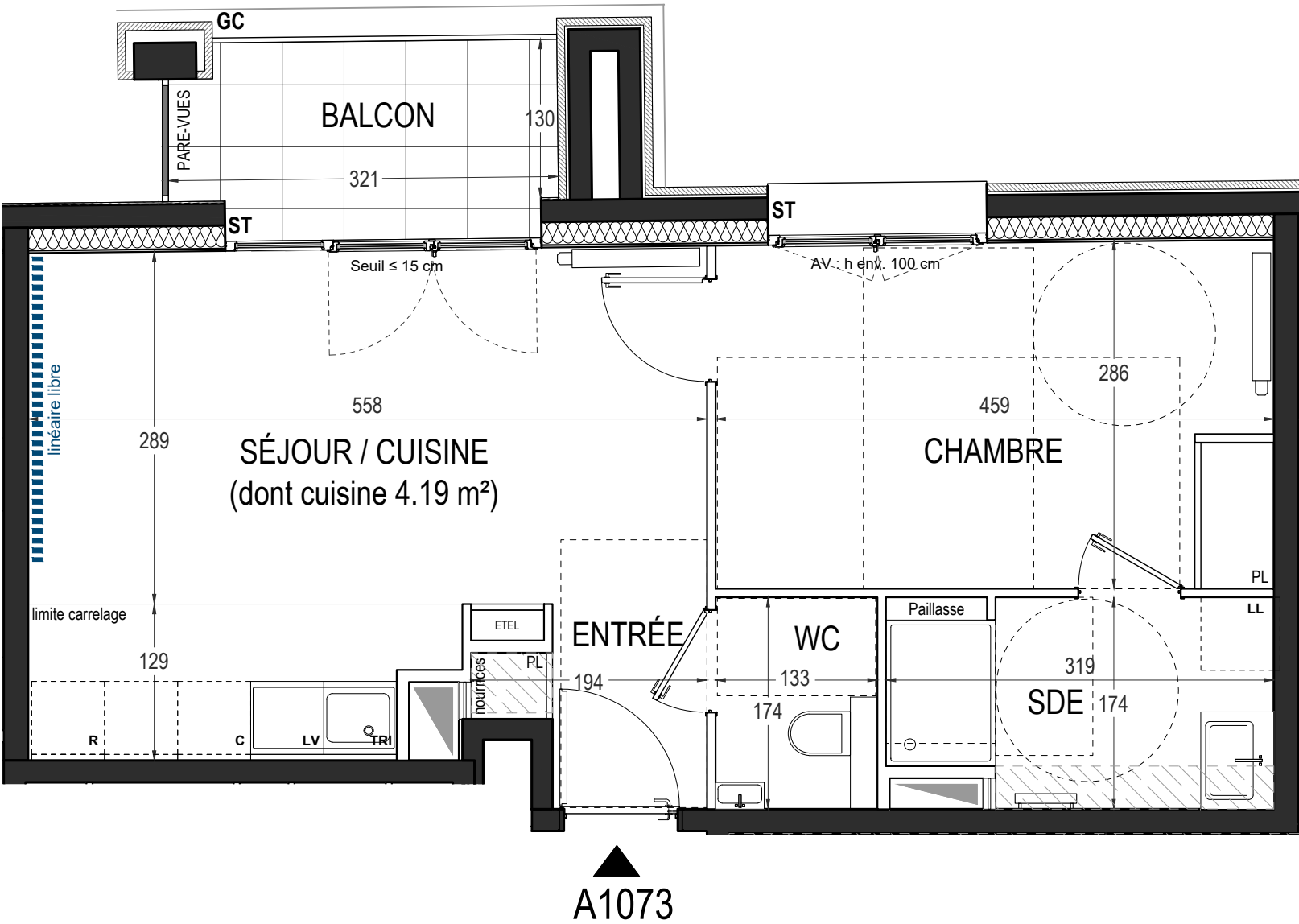


RUE PIERRE



HALL A1
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° A1073 au 7ème étage

ENTRÉE	2,51 m²
SEJOUR / CUISINE	20,44 m²
CHAMBRE	13,00 m²
SALLE D'EAU	5,22 m²
WC	2,32 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	43.49 m²
BALCON	4,05 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	47.54 m²

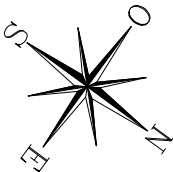


A1073

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	ÉVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



LÉGENDES

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
	bande stérile	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire complémentaire
PL	placard	TRI	tri sélectif
EP	descente d'eau pluviale	---	retombée de poutre
	fenêtre		porte fenêtre
	oscillo-battant		fenêtre fixe

Indice A Janvier 2023

Echelle : 0 50 100 200 cm

RM
DM

RMDM ARCHITECTES